

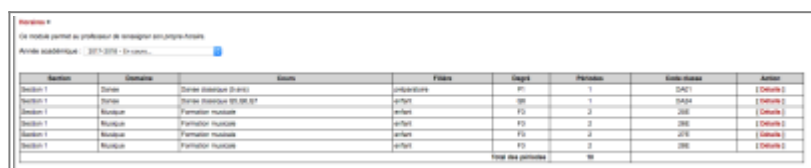
Horaires (intranet professeur)

Cette fonction est disponible pour le professeur, à condition que l'administrateur du système ait

- activé le compte (voir [Gestion des professeurs, Édition fiche signalétique professeur](#))
- réglé les paramètres de connexion (adresse email et mot de passe)
- fourni l'adresse pour un accès à distance

Pour la connexion, voir [Fenêtre de connexion \(Login\)](#).

Le professeur a accès uniquement à ses classes et ses élèves



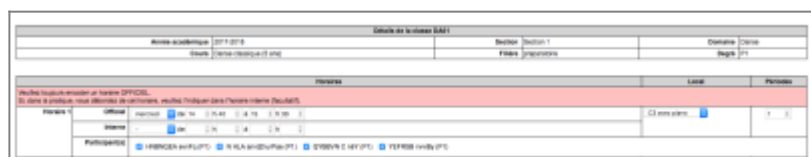
Section	Domaine	Cours	Filière	Degré	Périodes	États	Action
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	1 ^{er}	1	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	2 nd	1	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	3 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	4 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	5 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	6 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	7 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	8 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	9 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	10 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	11 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	12 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	13 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	14 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	15 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	16 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	17 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	18 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	19 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	20 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	21 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	22 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	23 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	24 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	25 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	26 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	27 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	28 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	29 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	30 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	31 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	32 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	33 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	34 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	35 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	36 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	37 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	38 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	39 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	40 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	41 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	42 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	43 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	44 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	45 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	46 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	47 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	48 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	49 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	50 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	51 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	52 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	53 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	54 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	55 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	56 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	57 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	58 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	59 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	60 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	61 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	62 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	63 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	64 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	65 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	66 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	67 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	68 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	69 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	70 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	71 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	72 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	73 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	74 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	75 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	76 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	77 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	78 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	79 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	80 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	81 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	82 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	83 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	84 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	85 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	86 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	87 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	88 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	89 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	90 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	91 st	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	92 nd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	93 rd	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	94 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	95 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	96 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	97 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	98 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	99 th	2	OK	Détails
Section 1	Sciences	Sciences (Sciences)	Sciences	100 th	2	OK	Détails

Lesahr^{web} affiche

- un menu de sélection d'une année académique contenant l'année académique active, et, le cas échéant, l'année en préparation.
- les classes définies par le secrétariat pour le professeur, et pour chaque classe :
 - le nombre de périodes, calculé en fonction des détails des horaires
 - **Détails** édite les horaires d'une classe
 - le total des périodes de cours ; ce dernier doit correspondre à la charge "subventionnée" du professeur.
- **Imprimer la grille horaire** génère un document PDF rassemblant toutes les données

Le professeur s'adresse au secrétariat pour tout manque de classe(s) et erreur(s) car il n'a pas accès à ces données.

Édition des horaires d'une classe



Édition des horaires d'une classe

Année académique : 2017-2018

Section : Section 1

Domaine : Sciences

Filière : Sciences

Degré : 1^{er}

Horaires

Local

Périodes

Officielle

Participative

Horaires officiels : 1h 15, 2h 15, 3h 15, 4h 15, 5h 15, 6h 15, 7h 15, 8h 15, 9h 15, 10h 15, 11h 15, 12h 15, 13h 15, 14h 15, 15h 15, 16h 15, 17h 15, 18h 15, 19h 15, 20h 15, 21h 15, 22h 15, 23h 15, 24h 15

Horaires participatifs : 1h 15, 2h 15, 3h 15, 4h 15, 5h 15, 6h 15, 7h 15, 8h 15, 9h 15, 10h 15, 11h 15, 12h 15, 13h 15, 14h 15, 15h 15, 16h 15, 17h 15, 18h 15, 19h 15, 20h 15, 21h 15, 22h 15, 23h 15, 24h 15

Lesahr^{web} affiche

- un premier bandeau qui rappelle l'année académique, la section, le domaine, le cours avec l'intitulé de la classe, la filière et le degré. Ces données sont définies par le secrétariat.
- un deuxième bandeau qui comporte 24 lignes, numérotées horaire 1, horaire 2, ..., horaire 24. Chaque ligne permet de :
 - Noter l'horaire officiel (jour de la semaine, de ...h... à ...h...)
 - Choisir le local occupé
 - Noter le nombre de périodes officielles
 - Noter, **éventuellement**, l'horaire interne lorsqu'il diffère de l'horaire officiel, par exemple

quand le professeur occupe le local plus tôt ou y reste plus tard.

cette rubrique est facultative.

- Cocher les élèves présents. (ça n'est pas nécessaire pour les cours collectifs)

Bien que Lesahr^{web} génère le document PDF dans l'ordre des jours de la semaine et des heures de la journée, il est préférable, à la fois pour le contrôle et pour le confort de la consultation, de noter les périodes de cours dans cet ordre.

Remarques

1. Le professeur ne peut pas noter un horaire interne sans avoir d'abord renseigné un horaire officiel.
2. Un horaire peut être verrouillé, par le secrétariat ou le professeur. Dans ce cas, seule la sélection des élèves dans la tranche horaire est encore accessible.

Lesahr^{web} contrôle :

- que l'horaire s'inscrit dans les plages d'ouverture de la section. Le professeur souhaitant déborder de ces plages doit en faire la demande et, si elle est acceptée, le secrétariat débloquent les heures demandées ;
- que les périodes de cours notées ne se chevauchent pas ;
- qu'une période de cours est notée une seule fois ;
- que le local est libre, avec message d'alerte non bloquant dans le cas contraire.

En bas de page, le professeur peut noter un commentaire et actionner des commandes :

- [**<html> Annuler </html>**] quitte l'édition des horaires sans enregistrer les ajouts, corrections, coches des élèves Attention, les 24 lignes sont concernées !
- [**<html> Valider définitivement </html>**] verrouille les horaires et les rend "non éditables" afin de permettre au professeur de ne plus les modifier (sécurité sur le long terme) mais de toujours pouvoir modifier la liste des élèves dans la période. Ça allège l'affichage, puisque seules les périodes remplies sont affichées, et plus les 24. Le professeur s'adresse au secrétariat pour faire ôter le verrou.
- [**<html> Valider </html>**] enregistre les ajouts, corrections, coches des élèves ...
- [**<html> Imprimer la grille horaire </html>**] génère un document PDF rassemblant toutes les données

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/profs_horaires?rev=1625576273

Last update: **06/07/2021 14:57**

